



Compte rendu du conseil municipal du 1^{er} mars 2024

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain.

Membres présents :

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, M. Fabien OBARA, M. Jean-Marc GILEWICZ, M. David ROBERT, M Pascal MARTINET, Mme Maryse SANZEY, M. Romuald GARDEL

Membres excusés :

Mme Myriam CHARLIER, Mme Marie-Ange MOLLON (HACQUIN), M. Guillaume FEVEZ

Pouvoir :

M. Guillaume FEVEZ à M. Jean-Marc GILEWICZ
Mme Myriam CHARLIER à Mme Anne RAMAND

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc GILEWICZ

Ouverture de la séance à 19 h 45

Le maire propose d'apporter plusieurs modifications à l'ordre du jour :

- Report des délibérations concernant les zonages : ZAN et ZAER à une date ultérieure.
- Ajout d'une délibération pour le remplacement de Mme Régine TABOR à l'agence postale communale.
- Délibération pour mettre les travaux de voirie du chemin des Epis dans le marché de la CODECOM.

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22/12/23

Approbation à l'unanimité

2. Délibération pour le remplacement de Mme TABOR à l'agence postale communale

Mme Tabor sera en activité jusqu'à fin avril à la poste, ensuite elle profitera de ses congés payés jusqu'au 9 juin 2024. Sa remplaçante sera en formation à compter du 26 avril 2024 puis occupera le poste dès le 2 mai.

Les horaires subiront quelques modifications (interversion d'un matin pour un après-midi)

Délibération pour que l'embauche se fasse sur l'indice majoré brut 366 sur 298 catégorie C échelon 1 sur la base de 65h/mois (15h hebdo)

Approuvé à l'unanimité

3. Délibération pour intégrer le chemin des Epis dans les statuts de la CODECOM

Accord pour mettre les travaux de voirie du chemin des Epis dans le marché de la CODECOM. Pour cela, il faut remettre le chemin à « niveau » en effectuant des travaux.

Ces travaux consistent à la mise en place de réhausses en béton au niveau des 3 boîtes compteurs d'eau présents sur la bande de roulement ainsi que la scarification, le reprofilage et la mise en place d'un bicouche.

Le bicouche étant pris en charge par la CODECOM, un reste à charge à la commune s'élève à environ 3400€

Approbation à l'unanimité



4. Travaux d'éclairage public rue de Condé

L'origine de la panne n'est toujours pas trouvée, le plan des réseaux de l'Eclairage Public ne correspond pas à la réalité. L'entreprise SOGEA est intervenue à plusieurs reprises pour vérifier si elle était à l'origine de cette panne en touchant un câble lors d'une intervention pour le compte du SMGG, pas de câble défectueux trouvé. Les interventions sont facturées pour un montant de 2689.39€.

En effectuant un nouveau sondage, nous avons retrouvé une probable alimentation pour réparer l'éclairage public. Led Elec doit établir un devis pour la réparation de l'éclairage public et devrait réaliser les travaux courant mars. Ces travaux de dépannage seront pris en charge par le syndicat d'électrification.

5. Travaux prévisionnels 2024

- Remise en état du plafond du logement de la poste suite à une infiltration d'eau.
- Réfection de la toiture de l'église.
- Panneaux de signalisation dans le village :
 - > Pour la vidéo-surveillance.
 - > Rue champ le prêtre pour limiter les passages de véhicules.
 - > Croisement de la rue Joignon et D902.
- Curage des avaloirs.
- Remise en état des trottoirs au carrefour de l'église et devant l'ancienne maison médicale + regard.
- Enfouissement de la ligne électrique pour le logement à la sortie de Rembercourt direction Sommaisne.
 - A finaliser avec Enedis – SIE et Losange
- Réflexion sur le devenir de la crèche.
- Cimetière : récupération de concessions et création du jardin des souvenirs.
- Chauffe-eau de la mairie à changer.
- Signalisation des passages piétons par des bornes solaires.

Pour 2024, pas de gros investissement, mais préparation des dossiers techniques et demandes de subventions pour des travaux en 2025-2026 :

- Projet d'amélioration de la Salle des fêtes : Isolation – Chauffage – Cuisine aux normes.
- Divers travaux concernant l'église.
- Mairie de Sommaisne.

6. Informations et questions diverses

- Champ de bataille de La Vaux-Marie :
 - L'aménagement paysager est en cours : plantation et parking.
 - L'inauguration du parcours mémoriel est prévue en septembre avec INNOV'Stories
- Zonages :
 - Zones constructibles : ZAN 2030.

Proposition de supprimer la zone AU chemin des Epis et une partie rue Saint Martin dès 2030 de façon à respecter les directives.

- Energies Renouvelables : ZAER.

Proposition d'une réunion avec une personne de la chambre d'agriculture pour présenter l'agrivoltaïsme le 22 mars.



- Défibrillateur DAE : une formation concernant son utilisation sera proposée avec un ou deux groupes en matinée pour 12 participants maximum par session courant avril.
- Une réunion Entente Aisne-Oise / Codecom sur les zones de ruissellement à Sommaisne a eu lieu le 8/02. Nous sommes en attente des conclusions.
- Une réunion est prévue le 21/03 concernant les correspondants défense à la CODECOM représenté par P. Martinet.
- Les documents concernant le PLUi sont consultables de mars à juillet au sein de la CODECOM sur rendez-vous. Planning consultable en mairie et sur Panneau Pocket.
- Un Educ Tours avec Mr Mickaël Mathieu est prévu le 12/06 de Vaubecourt à la Vaux Marie en passant par Rembercourt.

Prochain conseil municipal : vendredi 22 mars à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

*Le Maire,
Sylvain OBARA*

